

Français de Côte-d'Ivoire : l'actualisation du nom chez des locuteurs non scolarisés

Résumé

Cet article fait le constat que, dans les interactions verbales en français de locuteurs non scolarisés de Côte-d'Ivoire, l'actualisation du nom n'est ni « réduite » ni non plus « le fait du hasard ». En effet, même si les marques formelles de la détermination du nom en français ne sont pas toujours présentes dans ces productions, l'Actualisation se réalise par d'autres procédés qui s'inscrivent dans une systématique énonciative faite de concordances entre les formes langagières utilisées et les différents paramètres de l'Événement de communication qu'elles servent à constituer.

Mots-clefs

Français, Côte-d'Ivoire, interactions verbales, non-scolarisés, nom, actualisation, morphosyntaxe, marques formelles, déterminants, formes langagières, événements de communication, production du sens, apprentissage non guidé d'une LVE, changement linguistique, créole haïtien, véhicularisation, vernacularisation, simplification, réduction, approximations.

Abstract

This paper stresses the fact that, in the speech-events performed by uneducated speakers of Ivroy Coast, the Noun is completely « actualized » in their conversations, although the Noun-Phrase seems to present a « reduced structure ». In fact, one can say that each speaker uses a coherent system to give a full meaning to the Noun.

Keywords

French, Ivory Coast, uneducated speakers, speech-events, verbal interaction, syntax, noun, noun-phrase, determiners, unassisted learning, linguistic change, Haïtian creole, pidginization, vernacularization, simplification, reduction, approximations.

* Université de Franche-Comté, Centre de Linguistique Appliquée.

Parler de simplification au niveau morphosyntaxique, de réduction au plan sémantique ou encore d'un ensemble de variantes approximatives pour les parlers dits pidginisés ou les productions découlant d'une acquisition non guidée, est-ce rendre compte de la réalité de ces productions ? Il nous semble que non, car envisager ainsi les choses découle d'une part d'une certaine vision comparativiste entre les formes existant au départ et celles issues d'une situation de langues en contact et d'autre part d'une approche descriptive purement formelle qui ne prend en compte que la morphosyntaxe du français telle qu'on a l'habitude de la présenter. Pour en rendre compte, il semble indispensable d'établir des concordances entre des formes langagières et les paramètres de *l'événement de communication* tels que définis par Hymes (1972)¹ et de ne pas se contenter d'une analyse purement syntaxique des énoncés.

Il y a déjà plusieurs années, Givón (1984 : 109) posait le problème en ces termes et affirmait : « That in certain respects the « reduced » structure of Pidgins and early second language competence displayed a number of highly systemic features of grammatical structure, one with rich potential for the study of linguistics and communicative universals ». Givón focalise son attention sur l'organisation de l'énoncé et c'est pourquoi « les traits révélant une structure grammaticale hautement systématisée » peuvent être révélateurs d'universaux. C'est ce que nous avons également constaté dans une précédente étude consacrée à l'organisation de l'énoncé chez des locuteurs non scolarisés. (Simard, 1998). Ce sont aujourd'hui ces mêmes locuteurs qui fournissent les données pour examiner les procédés d'Actualisation du nom. La systématisme, nous n'allons pas la chercher à « l'intérieur d'un parler » pour retrouver les mêmes traits syntaxiques ou les mêmes formes d'un locuteur à l'autre mais au sein même de la production d'un locuteur, dans l'événement de communication qu'il crée. C'est là, croyons-nous, que les caractéristiques de « simplification », de « réduction » ou « d'approximation » n'ont pas de raison d'être car, même si un individu n'a pas eu l'opportunité de faire un quelconque apprentissage scolaire, il n'en demeure pas moins que celui-ci ne fera pas autre chose que de produire du sens pour « agir » sur ses interlocuteurs selon des finalités interactionnelles précises.

Une longue pratique de l'interaction verbale en français avec des locuteurs de Côte-d'Ivoire, scolarisés ou non, nous a amenés à considérer que dans les productions des non-scolarisés, malgré une apparence de *simplification* ou *d'approximation au niveau de la morphosyntaxe* du fait que les marques formelles de détermination du nom ne sont pas toujours présentes, il existe une

¹ Hymes, 1972. *Models of the interaction of language and social life*, in : Gumperz & Hymes, (éds.). *Modèle cité par Bachmann & al., 1981.*

systématique propre à chaque événement de communication. Il résulte donc de ceci que l'actualisation du nom n'est ni « réduite » ni non plus « le fait du hasard » mais qu'elle se réalise de manière tout à fait contextualisée par d'autres procédés qui reflètent « une forme logique » propre à chaque locuteur. Il va cependant sans dire que pour certains points « la forme logique » sera commune puisque chaque locuteur appartient à la même communauté langagière.

L'illustration de ce constat se fera autour du discours d'un locuteur non scolarisé, d'environ 35 ans à l'époque, natif du Burkina-Faso mais arrivé en Côte-d'Ivoire vers l'âge de sept ans et gardien d'une annexe de l'E.N.S. d'Abidjan à Abobo-Gare²; l'événement de communication examiné dure 9,20 mn et comporte en tout 88 noms. Le « système » de l'actualisation du nom dans cet extrait, à savoir les formes de l'expression reliées à une finalité communicative, est confronté à ce qui se passe dans six autres productions de locuteurs non scolarisés, soit deux extraits du « Corpus Simard »³ et quatre autres du « Corpus Hattiger » (1983 : 301-328)⁴ ainsi qu'à un autre extrait du « Corpus Simard » dans lequel interviennent plusieurs locuteurs scolarisés⁵. Nous procéderons tout d'abord à une vue d'ensemble de chacune des productions pour voir comment se fait dans chacune d'elles la répartition entre les noms ayant une marque formelle d'actualisation et ceux qui n'en ont pas. Puis tous les procédés utilisés dans cet échantillon seront examinés pour voir si le choix de ces procédés découle bien « d'une logique interne au discours » et si ces procédés permettent d'actualiser le nom sans perte d'information référentielle pour le destinataire du discours.

VUE D'ENSEMBLE : LES MARQUES FORMELLES

Le gardien d'Abobo-Gare utilise 88 noms et sur ce nombre 55 ont une marque formelle de détermination contre 33 qui n'en ont pas. Parmi les formes marquées, c'est-à-dire correspondant à la morphophonologie du français, 7 le sont avec l'*Article défini*, 16 avec l'*Article indéfini* ou un *Quantificateur*, 24 avec un marqueur *Possessif* ou *Démonstratif*. Il reste 8 occurrences de phrases négatives qui ne présentent aucune variation morphosyntaxique comme on peut le constater dans l'exemple qui suit.

² Corpus RCI/YS : « Le Gardien » [Enregistrement 1989, non diffusé].

³ Corpus RCI/YS : « Le Message » [L. N. scol., enr. 1990] et « Le Choix politique » [L. N. scol., enr. 1990] ; non diffusés.

⁴ Corpus Hattiger : « Kwa,1 », « Gur,1 » « Kru,1 » et « Mandé,1 » [Enregistrement fin années 70 - début années 80].

⁵ Corpus RCI/YS : « Les Fétiches » [Enregistrement 1990, non diffusé].

(1.1) + $\text{ʒnavɛpadəproblem} + \text{jānavɛpadəproblem} ++$ [« Le Gardien »]⁶

Les deux autres échantillons de notre corpus, où s'expriment des locuteurs non scolarisés, ne présentent pas autant de variation interne ; seuls deux noms, dans chacun d'eux, ne possèdent pas de marque formelle. Il faut noter qu'il s'agit ici de locuteurs qui, contrairement au premier, ont été en contact, de par leur travail, depuis de nombreuses années avec des francophones non originaires d'Afrique, ce qui explique sans doute que sur ce point la morphosyntaxe ne présente que très peu de variations. Par ailleurs, l'échantillon provenant de locuteurs scolarisés comporte quatre occurrences de noms sans marque formelle.

(1.2) $\text{vwala} \eta \text{ jayās} \text{ jĕk} \text{ ʒbatā}$ [« Les Fétiches »]

Enfin, quant aux productions du « Corpus Hattiger », elles présentent des caractéristiques assez proches de celles constatées dans « Le Gardien ».

(1.3) « Kwa,1 » : N = 16 ; [-marqués] = 10, [+marqués] = 6,
soit 1 *Art. déf.*, 2 *Art. ind. / quantif.* et 3 *Poss./Dém*

(1.4) « Gur,1 » : N = 24 ; [-marqués] = 4, [+marqués] = 20,
soit 11 *Art. déf.*, 4 *Art. ind. / quantif.* et 5 *Poss./Dém*

(1.5) « Kru,1 » : N = 15 ; [-marqués] = 7, [+marqués] = 8,
soit 4 *Art. déf.*, 4 *Art. ind. / quantif.* et 0 *Poss./Dém*

(1.6) « Mandé,1 » : N = 16 ; [-marqués] = 7, [+marqués] = 9,
soit 2 *Art. déf.*, 2 *Art. ind. / quantif.* et 5 *Poss./Dém*

Il va de soi que ce recensement pour l'instant ne fait pas avancer le débat ; mais il nous a semblé indispensable de « décrire le paysage » pour qu'il soit possible de se représenter clairement la situation quant à la *Détermination du nom* du strict point de vue morphosyntaxique.

A PROPOS DU POSSESSIF ET DU DEMONSTRATIF

Ces événements de communication étant pour la plupart des narrations ou des descriptions, il n'y a rien d'étonnant à trouver dans chacun d'eux un nombre relativement élevé de noms précédés soit du *Possessif* soit du *Démonstratif*⁷. Ces pourcentages ne possèdent pas en eux-mêmes une réelle valeur illustrative. Ce qu'il importe de souligner c'est que justement l'actualisation du nom puisse se faire par les mêmes marques formelles que

⁶ Conventions de Transcriptions GARS/GEDO, 1996. La transcription phonétique est utilisée quand il y a hésitation entre deux formes écrites, comme ici : singulier ou pluriel ?

⁷ L'ordre *Possessif - Démonstratif* n'est pas fortuit car les premiers sont nettement plus nombreux que les seconds. Voici donc les occurrences par corpus étudiés : « Le Gardien » : 24/87 \Rightarrow 27,5 % ; « Le Message » : 7/26 \Rightarrow 26,9 % ; « Kwa,1 » : 3/16 \Rightarrow 18,7 % ; « Gur,1 » : 5/24 \Rightarrow 20,8 % ; « Mandé,1 » : 5/16 \Rightarrow 31,2 %.

dans les autres domaines de la francophonie où le français n'a pas de fonction véhiculaire. Si l'on examine l'haïtien, on peut constater que dans cette langue les marques formelles indiquant « la possession » et « la démonstration » témoignent d'une morphosyntaxe profondément différente de celle du français d'où il est issu et dont nous avons une illustration dans le court extrait qui suit. (Morisseau-Leroy, 1982 : 9)

(2.) « *Manman-m*⁸ te toujou rakonte-m *gran papa manman-l* te tande yo di... »⁹.

Pour expliquer *Manman-m* et *gran papa manman-l*, il faut supposer l'existence, dans le premier état de cette langue, de la forme */mamāmue / ou encore */grāpapamamāalqi[l i]/. Se repose encore une fois la question de « la simplification ». Au lieu d'utiliser comme en français « une marque formelle qui établit une relation d'interdépendance entre au moins deux êtres dont l'un constitue le pôle de référence de la relation » (Charaudeau, 1992:193), les esclaves déportés en Haïti — et leurs maîtres blancs, nous en sommes convaincus¹⁰ — ont utilisé des procédés analytiques comportant des unités lexicales à information référentielle. D'ailleurs, ce type de procédé, avec « Complément du nom », nous le retrouverons ci-dessous également, comme actualisateur du nom chez certains de nos locuteurs ivoiriens. Si ce procédé n'est pas utilisé de façon aussi systématique dans nos échantillons, comme il a pu l'être dans ce qui allait donner la langue haïtienne, c'est tout simplement, croyons-nous, parce qu'il existe toujours une plus grande proximité avec « le modèle français » contrairement à ce qui s'est passé lors de l'apparition de ce créole exogène qu'est l'haïtien. Ces quelques considérations mettant en rapport l'haïtien et le français de Côte-d'Ivoire issu d'une acquisition non guidée permettent de mettre en lumière encore une fois notre postulat de départ, à savoir que s'il y a « simplification » dans le cadre du processus de véhicularisation du français ce n'est certainement pas au niveau de l'actualisation du nom que cela se produit.

DES PROCÉDES D'ACTUALISATION AUTRES QUE L'ARTICLE

Les Propriétés — Adjectifs et Adverbes — comme actualisateurs du nom

De prime abord, chez « Le Gardien », il semble que les adjectifs, excluant ceux appartenant au paradigme des *Déterminants*, aient un rôle d'actualisateurs

⁸ C'est nous qui mettons en italique pour les besoins de la démonstration.

⁹ Traduction de l'auteur puisqu'il s'agit d'une édition bilingue : « Ma maman m'a toujours raconté que l'arrière-grand-père de son grand-père avait entendu dire ... » [p. 111]

¹⁰ C'est notre expérience de participant à l'interaction langagière avec les personnes dont les productions sont présentées ici qui nous donne cette conviction profonde. Mais ceci est un autre débat !

lorsqu'il s'agit de présenter « une vision particularisante »¹¹ de l'être désigné par le nom ; en effet, sur les sept occurrences d'un nom accompagné d'un adjectif, l'article est toujours absent.

(3.1) ilavekāsĵepaŋ + meĕlapatruvenuvopaŋ + [« Le Gardien »]

(3.2) + kə3ɛfɛ3ɔli + 3olināfā ++ [« Le Gardien »]

Avant de poursuivre plus avant le commentaire de ces faits, il importe de souligner que parmi les locuteurs non scolarisés il n'y a que ceux des corpus « Le Gardien » et « Le Message » qui utilisent des adjectifs et des adverbes pour « désigner des propriétés de l'être ou du processus » (Charaudeau, 1992). Il est difficile d'interpréter ce fait chez les autres non scolarisés car il faudrait pour cela analyser en profondeur les thématiques spécifiques de leurs prises de parole. Ce fait, quoique surprenant, ne peut donc être pris en compte ici comme élément révélateur d'une systématique. Revenant au fait que *la propriété* puisse à elle seule actualiser le nom, force est de constater que Adjectifs et Adverbes se trouvent uniquement dans *le second Actant* ou dans une focalisation introduite par un *présentateur*.

(3.3) + c'est deuxième nāfā + qui est venu c'est deuxième nāfā ++ [« Le Gardien »]

Nous en déduisons que ce n'est pas la catégorisation d'un nom par un adjectif qui actualise le nom mais c'est le fait que ce dernier soit un constituant d'un syntagme prédicatif comme cela se confirmera ultérieurement.

*Le nom-qualifiant*¹²

L'exemple (3.3) permet de considérer un second élément syntaxique qui pourrait lui aussi servir d'actualisateur à la place de l'article. Il s'agit ici du paradigme des « compléments du nom » constitué par *la relative* et *le nom-qualifiant*.

(3.4) + pour trouver abi + pour donner + à sa maman ++ [« Le Gardien »]

Dans cette position de second actant, les relevés font apparaître que « le complément du nom » sert bien d'actualisateur car lorsque le contexte ne le requiert pas l'article réapparaît.

En face de

(3.5) seproblemdəpovrla + c'est ça seulement je pense + [« Le Gardien »]

On trouve

(3.6) ++ voilà ++ donc ++ seleproblemlascelcēmā+ [« Le Gardien »]

¹¹ Pour savoir ce qu'il faut entendre par « vision particularisante » voir Besse & Porquier, 1991. chap. 2, §6 : 41 - 43.

¹² Charaudeau, 1992 : 333-334.

La séquence citée en (3.6) se trouve à la fin d'une prise de parole en réponse à une question de l'interlocuteur. Les formes /le... la/ actualisent le nom car elles ont « pour fonction de désigner un référent qui est mentionné ailleurs dans le contexte, de jouer un rôle de *rappel* (*anaphore*) » (Charaudeau, 1992:222). S'il s'agit de catégoriser *l'être* c'est « le complément » qui le fait, s'il s'agit de rappeler un référent présent dans l'événement de communication, l'article est alors utilisé comme lorsqu'il s'agira de désigner *un singulier numérique* comme dans les exemples ci-dessous.

(3.7) ++ ifokječswēsetmaladila ++ [« Le Gardien »]

(3.8) ++ on dit il y a une maladie dedans ++ [« Le Gardien »]

(3.9) /jaēpətidədālqiinempalyli/ [« Kwa,1 »]

C'est l'actualisation d'un être comme particulier et spécifique à l'intérieur d'une catégorie qui est assurée par la forme « un ». Mais, dans chacun des cas, l'émetteur ne se satisfait pas de « l'article indéfini » et a recours au *nom-qualifiant*, ce qui est à nos yeux la preuve que la marque formelle « un » a un caractère trop abstrait dans un contexte où la finalité fonctionnelle de l'acte de parole l'emporte sur la formulation d'un concept. Quant au fait qu'à dix ans d'intervalle deux locuteurs ne partageant pas la même L1 utilisent le même spécificateur « dedans », il ne peut qu'attirer l'attention et nous amène à formuler deux hypothèses. Ou il s'agit d'une forme [PRÉSENTATEUR — un — N — *dedans*] qui a acquis au fil des ans un caractère vernaculaire, ce que seule une recherche plus approfondie pourrait démontrer, ou, si ce n'est pas le cas, ce fait est révélateur des modalités de production du sens dans le cadre d'une communication interethnique.

La thématization

L'actualisation du nom est également réalisée par la thématization lorsque celle-ci se situe au début d'une prise de parole pour répondre à une question de l'interlocuteur, question qui porte sur *l'être* représenté par le nom.

(3.10) L1- et comment il va le bébé ++ L2- bébé + ça porte bien ++ [« Le Gardien »]

(3.11) L1- et + la boîte de lait là + elle dure combien de temps L2- boîte de lait ++ un¹³ boîte ++ ça doit + ça doit faire + 15 jours comme ça ++ [« Le Gardien »]

L'interlocuteur en a parlé, le prédicat actualise la réalité représentée par le nom, cela suffit pour éliminer toute ambiguïté. Cela se rencontre aussi chez un locuteur scolarisé, ingénieur de son état, qui a fait des études en Europe.

¹³ Voir ci-dessous à propos des quantifieurs.

(3.12) L1- maintenant + sur le plan traditionnel ++ et + ils ont fait appel à presque tout le monde L2- a:uireunj5mem+ des tradipraticiens + ici en Côte d'Ivoire ++ [« Les Fétiches »]

Mais comme avec le *nom-qualifiant*, lorsqu'il s'agit de désigner un singulier spécifique « un » réapparaît. Ceci était déjà le cas dans la seconde partie de l'exemple (3.11) et se vérifie de nouveau ci-dessous.

(3.13) mais quand : + une femme + ikuʃkɔmsa + ifo [« Le Gardien »]

Il existe un autre point commun à ces deux exemples ; celui-ci se situe dans le fait que le nom thématique ne se trouve plus en début d'échange mais à l'intérieur de celui-ci. Il est difficile de trancher pour savoir si c'est la position qui l'emporte sur la valeur de l'article comme singulier spécifique à l'intérieur d'une catégorie par opposition à une autre. Même si les raisons de cet état de fait ne peuvent être explicitées il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une constante chez ce locuteur.

Le nom comme constituant du syntagme prédicatif

Les quelques exemples ci-dessous serviront largement à démontrer qu'en dehors des deux cas exposés ci-dessus, il n'y a pas de marque formelle du nom lorsqu'il est un constituant du syntagme prédicatif, ou se trouve en position de *second Actant* pour reprendre la terminologie de Tesnière. Le nom devient en quelque sorte une modalité particulière du *processus* énoncé par le verbe.

(3.14) ma femme + il a eu bébé [« Le Gardien »]

(3.15) si on li donne comme ça + satynāfā ++ [« Le Gardien »]

Le nom comme second actant et ne possédant pas de marque formelle représente presque la totalité des occurrences dans les corpus d'Hattiger.

(3.16) /typejeatjeke/ [« Kwa,1 »]

(3.17) /ɔnapafetetanɔs / [« Gur,1 »]

(3.18) /ɔprābwasɔ/ [« Kru,1 »]

(3.19) /ɔɔpɔpakafenwar [« Mandé,1 »]

Il existe également des similitudes entre ce que fait le gardien et ce que réalisent les locuteurs enregistrés par Hattiger dix ans auparavant dans l'emploi des marques formelles. Dans l'exemple (3.6) on a vu que l'article pouvait être présent dans « Le Gardien » même si le nom était en position de second actant. Il en est ainsi dans « Gur,1 » en ce qui a trait à l'article *indéfini* ; il s'agit comme précédemment de désigner *un singulier numérique*, de présenter un objet bien spécifique.

(3.20) /ɔlɔjafɛɛmedikamāafrikɛ/ [« Gur,1 »]¹⁴

¹⁴ Voir aussi (3.22).

Quant à la présence de l'article défini, deux occurrences, elle n'est pas aussi facile à analyser que dans le Corpus « Le Gardien ».

(3.21) /dɪrsalɔdɔktɔr/ [« Gur,1 »]

(3.22) /ivalɔfɪrɛnɔpɪkɪrdɛtɛnanɔs avɔdɔfɛr laɔpɛrasɔʃ/ [« Gur,1 »]

Partout dans ce corpus, quelle que soit sa position, on trouve à huit reprises [ɔdɔktɔr]. Tout nous porte à croire qu'il y a amalgame du déterminant et qu'en fait cette unité réfère au représentant d'une profession ou d'une catégorie sociale, à un titre en quelque sorte comme chez le locuteur scolarisé de l'(3.26), et non à un individu particularisé par l'article défini. Pour la forme relevée en (3.22), deux interprétations sont possibles. La première pourrait faire envisager /la/ comme l'adverbe de lieu « là » et la seconde comme l'article « la ». La première, bien que possible nous semble peu probable en raison du contexte. Si c'est la seconde hypothèse qui est retenue, ce serait alors le même type d'actualisation que celui examiné en (3.6). De toute façon, quelle que soit « la nature » de ce [la], il est indéniable que le nom est bel et bien actualisé.

C'est dans la position de *second actant* que se rencontre le plus grand nombre de noms sans marques formelles chez les non-scolarisés comme chez les scolarisés¹⁵. Dans « Le Message », il n'y a que deux exemples et ils appartiennent à cette catégorie ; tous les autres noms ont une marque formelle d'actualisation.

(3.23) ++ setɛpavɛmɔdesɪzɔdɔvɔnɪr ++ [« Le Message »]

(3.24) ++ setɛvɛmɔ : + grɔɛmɛrsɪmɔvumɛm ++ [« Le Message »]

Encore une fois, comme dans les autres productions, le procédé d'actualisation est cohérent puisque cette construction ne se rencontre que dans un prédicatif dont le noyau est le *présentateur* « c'est » et dont le nom est précédé de l'unité lexicale /vɛmɔ/ qui constitue ici à la fois une *propriété du processus et de l'être*. Il nous semble possible d'en déduire que « vraiment » constitue pour le locuteur un véritable actualisateur. Par contre, chez le planteur du Corpus « Le choix politique », un seul des deux exemples se trouve en position de second actant¹⁶.

(3.25) ++ le matin ++ on dit + réunion de concertation + [« Le Choix politique »]

La forme « on dit » joue le rôle d'introducteur de discours rapporté mais se classe en réalité ici dans le paradigme des *présentateurs*. Le nom est donc précédé d'un élément à valeur prédicative, mais ce qui est fondamental, comme chez beaucoup de locuteurs ivoiriens, c'est qu'il s'agit en réalité de « discours

¹⁵ Pour la répartition entre N[-marqué] et N[+marqué], voir *infra*.

¹⁶ Voir le second exemple, *supra*.

direct » puisque ce sont les paroles-mêmes d'un tiers qui sont citées. Puisqu'il s'agit de reprendre les propos de quelqu'un, et qu'en l'occurrence il s'agit « d'une annonce », l'actualisation provient du contexte.

Trois des quatre occurrences provenant de locuteurs scolarisés se rencontrent dans le second actant¹⁷. Deux cas sont cependant à distinguer. Dans le premier, il s'agit de formes identiques à celles relevées jusqu'ici pour les noms dans cette position.

(3.26) Voir (1.2) [« Les Fétiches »]

(3.27) ces gens-là + peuvent te faire manger + beaucoup de trucs ++ ils te font laver ++ des choses + mais ++ je t'assure ++ qu'après ça + personne ne peut te + te faire quoi que ce soit ++ **on peut même pas tirer pistolet sur toi** ++
[« Les Fétiches »]

Dans le second, (3.28), il s'agit d'un usage vernaculaire, d'une lexicalisation issue de ce procédé et relevant de la norme endogène du français de Côte-d'Ivoire.

(3.28) ++ et les gens disent **k5nepagars5** ++ que nous sommes des femmes ++
[« Les Fétiches »]

Le locuteur « traduit » immédiatement /k5nepagars5/ par « que nous sommes des femmes ». On dirait en français parlé */k5nedeg5zes/ ou */k5nedetapet/. Cet exemple montre qu'il existe en français de Côte-d'Ivoire deux « unités lexicales » différentes, l'une sans article et l'autre avec article :

(3.29.1) « Ce sont les garçons qui font ça. »

En face de

(3.29.2) /səs5gars5kif5sa/

Dans le second cas, il est question des « vrais hommes », des « vrais mâles », « ceux qui n'ont peur de rien ».

Les formes non marquées employées par les locuteurs scolarisés permettent de découvrir ce qui fait maintenant partie du « français courant », du français à norme locale et permettent de conclure que, puisqu'elles sont passées dans l'usage, elles n'étaient plus perçues comme particulières aux non-scolarisés.

Le nom comme propriété

Le dernier emploi du nom sans marque formelle est celui où il sert à désigner *une propriété du processus*, autrement dit quand il se trouve dans un emploi que l'on pourrait qualifier « d'adverbial ». Seul le corpus « Le Choix politique » en contient un exemple.

¹⁷ Pour la quatrième, voir (3.12).

(3.30) ++ le moment qu'on donne le prix ++ du cacao + année 88-89 + le Président + [Le Choix politique]

Même si cet exemple est unique il s'inscrit tout de même dans la tendance générale à préférer un élément à référent concret à un autre « plus abstrait » ne fournissant qu'une information grammaticale comme ce serait le cas avec la préposition « en ».

Où trouve-t-on l'Article défini ?

Il est possible de faire une rapide synthèse des emplois de l'article défini dans les productions où se rencontre une véritable alternance entre formes non marquées et formes marquées formellement, à savoir chez les locuteurs non scolarisés qui n'ont que très peu de contacts avec des francophones non africains.

Le premier emploi est celui décrit à partir des exemples (3.6) et (3.21).

Dans « Le Gardien » ainsi que dans « Kwa,1 », l'article défini fonctionnant comme véritable actualisateur et existant indépendamment d'un ensemble morphophonologique n'est utilisé que dans le premier actant.

x(4.1) quand les gens parlent comme ça + ɔnekotā ++ [« Le Gardien »]

(4.2) ɔadiməsɔjəfɔfər/ /utyva/ /ləfɔfərməparl kəmāvesasādra/ [« Kru,1 »]

(4.3) /mētənālaviefāze/[« Kru,1 »]

Il est étonnant de constater le nombre des similitudes entre le gardien et certains locuteurs du Corpus Hattiger en ce qui a trait à « la logique interne » d'actualisation du nom. On pourra objecter que « les gens » tout comme « la vie » constituent des formules toutes faites. Peu importe de savoir si « les » et « la » sont perçus par les locuteurs comme des unités car l'important se situe dans la cohérence révélée par ces productions au niveau de l'actualisation du nom, que ce soit par des marqueurs grammaticaux ou d'autres procédés.

Les noms régis par le verbe « aller à » ne présentent aucune variation morphophonologique.

(4.4) /aleovilaz/[« Kwa,1 »]

(4.5) /etaleogana/[« Gur,1 »]

Enfin, dans les indications de date ou d'heure, l'article défini est conservé.

(4.6) mardi le 16 mai [« Le Gardien, 2 occ. »]

(4.7) /verleqitnæfærdlanqi/ [« Mandé,1 »]

Ces deux derniers exemples peuvent sembler étonnants chez des locuteurs où l'actualisation du nom se fait très souvent par un procédé autre que l'article du fait que celui-ci apparaît là où nous, locuteurs natifs, ne l'utilisons pas ou très rarement. L'explication se trouve dans ce que Manessy (1994) appelait « le français liturgique ». Ce sont en quelque sorte des « formules administratives » provenant du français officiel. Le gardien analphabète est allé déclarer la naissance d'un enfant à la mairie de sa commune et c'est la date officielle qui

lui a été communiquée. Quant à l'autre exemple, tous les jours la radio rapporte des faits divers en présentant l'heure de cette façon. Il n'est pas surprenant que ces locuteurs utilisent ces formes puisqu'elles proviennent d'un des modes d'appropriation du français. Dans les années 80, quand nous analysions ce que nous appelions alors « le français populaire de Côte-d'Ivoire », nous ne manquions jamais de rappeler que les formes utilisées pouvaient appartenir à plusieurs « registres ». Nous n'envisageons plus les choses de la même manière aujourd'hui mais nous constatons que la variation interne peut exister dans tout événement de communication mais qu'elle est à mettre en concordance avec tous les paramètres de cet événement et que l'*Acte de parole* dans sa visée pragmatique constitue l'un de ces paramètres.

CE QUE L'ON PEUT EN DEDUIRE

Dans la revue des procédés d'actualisation du nom à laquelle nous venons de procéder, nous n'avons pas manqué, pour chacun d'eux, de mettre en lumière le postulat de départ, à savoir que *dans les productions des non-scolarisés, malgré une apparence de simplification ou d'approximation au niveau de la morphosyntaxe du fait que les marques formelles de détermination du nom ne sont pas toujours présentes, il existe une systématique propre à chaque événement de communication*. Il n'est donc pas opportun de procéder à une nouvelle synthèse puisque celle-ci a été faite dans chacune des parties de cet exposé.

Par contre, une importante précision s'impose quant au concept de *simplification* utilisé pour catégoriser une langue comme le français soumise au processus de *véhicularisation* tel qu'il est à l'œuvre aujourd'hui en Côte-d'Ivoire ou tel qu'il a pu se produire *aux XVII^e et XVIII^e siècles* pour donner naissance à l'haïtien. Ce concept de *simplification* ne nous semble s'appliquer qu'à *la forme de l'expression*, à savoir que le fait de ne pas employer les formes phoniques appartenant au paradigme des déterminants du français n'entraîne pas la « réduction » des informations qui sont nécessaires à l'interlocuteur pour comprendre tout ce à quoi peut référer un nom inséré dans un *Acte de parole* lui-même inclus dans un *événement de communication*. Il pourrait être objecté que dans les productions d'apprenants débutant l'apprentissage d'une langue vivante étrangère ou dans ce qu'il est convenu d'appeler *le baby-talk* et *le foreigner-talk* il y a bel et bien des simplifications entraînant des réductions d'information. Ces « structures réduites » ne nous semblent pas relever des mêmes processus et il nous paraît fondamental, au lieu de tout englober dans un processus général de pidginisation, d'introduire le cas particulier de la *véhicularisation*. Ce dernier processus s'inscrirait dans le cadre plus large du changement linguistique en situation de langues en contact où une population s'approprie une langue exogène pour ses besoins fondamentaux de

l'interaction sociale et que cela implique une transformation de « la langue-source », aussi bien au niveau des modes de production du sens qu'au niveau « des contenus » véhiculés.

Cependant, cette non-réduction aux plans sémantique et énonciatif n'implique pas qu'au niveau de la compétence discursive les productions soient équivalentes à celles de locuteurs natifs et présentent toutes le même degré de complexité. Si l'on compare les discours des locuteurs non scolarisés que présente Jean-Louis Hattiger (1983) à ceux contenus dans les corpus que nous avons constitués dix ans plus tard, il saute aux yeux qu'il existe dans ces derniers une complexité discursive que ne comportaient pas les échantillons d'Hattiger. Que ce soit au niveau de la structure des énoncés, qu'il est convenu d'appeler « des phrases simples » ou de la structuration du discours dans son ensemble, plus élaboré du fait d'une plus grande utilisation d'articulateurs discursifs et logiques, la comparaison de ces deux « synchronies » du français produit par des locuteurs non scolarisés fait apparaître un niveau accru de compétence communicative en français et permet de confirmer un degré supérieur de vernacularisation du français comme nous avons pu le signaler pour d'autres points dans des travaux précédents.

Références bibliographiques

- BACHMANN C., LINDENFELD, J. & SIMONIN, J., 1981. *Langages et communications sociales*, Paris : Crédif-Hatier.
- BESSE, H. & PORQUIER, R., 1991. *Grammaires et didactique des langues*, Paris : Crédif-Hatier/Didier.
- CHARAUDEAU, P., 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette.
- GIVON, T., 1984. Universals of discourse structure and second language acquisition, in Rutherford, W. (ed.) *Language universals and second language acquisition*, Amsterdam : Benjamins, 109-136.
- HATTIGER, J.L., 1983. *Le français populaire d'Abidjan : un cas de pidginisation*, Abidjan : Publ. ILA, N° 87.
- HATTIGER, J.L. & SIMARD, Y., 1983. Deux exemples de transformation du français contemporain le français populaire d'Abidjan et le français populaire de Montréal, in *BOFCAN 4*, Paris : INALF-CNRS et Abidjan : ILA, 59-74.
- HYMES D., 1972. *Models of the interaction of language and social life*, in Gumperz, J., J. & Hymes, D. (eds.) *Directions in sociolinguistics : the ethnograph of communication*, New York : Holt, Rinehart & Winston.
- MANESSY, G., 1994. Pratique du français en Afrique noire francophone, in Feral, C. de, & Gandon, J.-M., (éds.) *Langue française 104*, 11-19,
- MORISSEAU-LEROY, F., 1982. *RAVINODYAB, La Ravine aux Diabes. Contes haïtiens*, Paris : L'Harmattan.

- SIMARD, Y., 1998. Français de Côte-d'Ivoire : Principes d'organisation de l'énoncé, in : Quéffelec, A. (éd.) *Mélanges offerts à Suzanne Lafage*, Nice : INALF-Didier Erudition, 298-320.
- (à paraître). Étude de la pidgnisation/créolisation du français et implications didactiques, in : *BULAG*, Revue du Centre Tesnière de l'UFR SLHS de l'Université de Franche-Comté, Besançon, 16 pages.